



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • FAX: +41 22 917 9011 • E-MAIL: hrcspecialprocedures@ohchr.org

Objet: Appel aux candidatures pour deux titulaires de mandats supplémentaires au titre des procédures spéciales à être nommés lors de la 25e session du Conseil des droits de l'homme

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l'homme, et, a l'honneur de les informer que, suite à l'adoption par le Conseil des résolutions A/HRC/RES/24/20 (A/HRC/24/L.37/Rev.1) et A/HRC/RES/24/34 (A/HRC/24/L.39 oralement révisée) lors de sa vingt-quatrième session, deux postes supplémentaires de titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, sont à pourvoir lors de la vingt-cinquième session du Conseil des droits de l'homme (qui se tiendra du 3 au 28 mars 2014):

1. Expert indépendant chargé de promouvoir la jouissance par les personnes âgées de tous les droits de l'homme
2. Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine

Les candidatures individuelles, ainsi qu'une lettre de motivation, pour l'une des positions ci-dessus doivent être soumises au plus tard **le jeudi 31 octobre 2013 (minuit GMT)** via la procédure de demande en ligne, comprenant un questionnaire à remplir sur internet et un formulaire au format Word à télécharger. Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des experts, et le système pour présenter une candidature en ligne sont disponibles sur le lien électronique suivant :

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/SP/Pages/Nominations.aspx>

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique: hrcspecialprocedures@ohchr.org ou par fax: + 41 22 917 9011.

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions Permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l'homme l'assurance de sa plus haute considération.

Le 30 septembre 2013